

#### MAIRIE DE SAINT-GERVAIS LES BAINS

## 74170 - HAUTE-SAVOIE N° 48/2025 ARRETE MUNICIPAL

# PORTANT GRATUITE D'ACCES A LA CURE DANS LE CADRE DE LA PRESENTATION DES INSTRUMENTS DE MUSIQUE LE SAMEDI 6 SEPTEMBRE 2025

## Le Maire de la Commune de Saint-Gervais-les-Bains,

**VU** la délibération du Conseil Municipal n°2020/075 du 24 mai 2020 relative à la délégation de certaines attributions du Conseil Municipal au Maire,

#### ARRETE

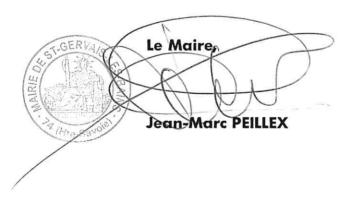
## Article 1:

Lors de la présentation des instruments de musique, organisée par l'école de musique, dans le bâtiment de La Cure le samedi 6 septembre 2025, l'accès à la Cure sera gratuit.

#### Article 2:

Monsieur le Maire ainsi que le comptable public assignataire de la commune sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Gervais-les-Bains, le 5 septembre 2025



Mis en ligne le 5-03-2025 Télétransmis en Sous-Préfecture le 5-09-2025

HÔTEL DE VILLE - 50 AVENUE DU MONT D'ARBOIS - 74170 SAINT-GERVAIS LES BAINS - FRANCE T+33(0)4 50 47 75 66 - F+33(0)4 50 47 75 73

www.saintgervais.com - mairie@saintgervais.com

Bureau d'Etat Civil du Fayet — 49 rue de la Poste — T+33 (0)4 50 78 27 69 - F+33 (0)4 50 47 51 64 Bureau d'Etat Civil de Saint-Nicolas — T+33 (0)4 50 93 20 63 - F+33 (0)4 50 93 24 33